

**Monsieur Olivier VERAN**

Ministre des Solidarités et de la Santé  
Ministère de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

**LE SECRETAIRE GENERAL**

Réf. 2021/09/125 DB/GG/NC

Paris, le 29 septembre 2021

**COURRIER RECOMMANDE A/R.**

**OBJET : Préavis de grève du jeudi 7 octobre 2021 à 0 H au vendredi 8 octobre 2021 à minuit**

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE de déposer un préavis de grève pour **la journée du jeudi 7 octobre 2021.**

Ce préavis de grève concerne les personnels Sages-Femmes, agents des établissements de la Fonction Publique Hospitalière (secteur sanitaire, social et médico-social) relevant de notre fédération.

Il couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre-Mer), sur les revendications suivantes :

- Pour une revalorisation de 200 points d'indice majoré de la rémunération des personnels Sages-Femmes, à la hauteur de leurs responsabilités et compétences ;
- Pour l'amélioration des conditions de travail par le doublement en effectifs des Sages-Femmes à hauteur de 1 femme = 1 Sage-Femme ;
- Pour obtenir le statut d'enseignant -chercheur Sages-Femmes ;
- Pour l'évolution du statut des Sages-Femmes au sein de la Fonction Publique Hospitalière ;
- Pour l'étalement de la formation Sages-Femmes sur 6 années, afin de limiter les causes de Burnout des étudiantes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Didier BIRIG**  
**Secrétaire Général**

